

SALARIÉS DES TRÈS PETITES ENTREPRISES ET DU PARTICULIER
EMPLOYEUR : VOTEZ DU 22 MARS AU 4 AVRIL 2021 !

VOYEZ GRAND
VOTEZ CFTC



NOUS SOMMES SYNDICALISTES ET CONSTRUCTIFS | WWW.CFTC.FR

3 QUESTIONS À... 2 CANDIDATS CFTC DANS VOTRE RÉGION !



Marie-Armèle Delaunay
Secrétaire médicale

Vous êtes salariée d'une TPE, quelles particularités ?

La particularité d'une TPE réside dans son fonctionnement. Mes relations avec les dirigeants sont sans intermédiaire et doivent être sincères et de confiance. Mon engagement est essentiel à la bonne continuité de l'activité.

Pourquoi irez-vous voter aux élections TPE en 2021 ?

J'irai voter car je pense qu'il est important que ma voix soit entendue afin de pouvoir bénéficier d'avancées adaptées à mon entreprise. Les commissions qui rassemblent des professionnels de divers secteurs permettent de travailler ensemble autour de sujets communs tout en s'intéressant aux spécificités de chaque métier.

Vous avez choisi la CFTC, pourquoi ?

J'ai choisi la CFTC car elle a des valeurs qui me sont chères dans le milieu professionnel et personnel. La solidarité, la fraternité et la justice sociale en font partie. La proximité et l'écoute de l'antenne à laquelle je suis rattaché sont rassurantes.



ILS S'ENGAGENT POUR VOUS DÉFENDRE !



José-Daniel Baret

Pompiste

Vous êtes salarié d'une TPE, quelles particularités ?

Les TPE sont souvent tournées vers l'économie locale. Elles se caractérisent par leur grande diversité : artisans et commerçants, professions libérales, restaurateurs et hôteliers, entreprises dans le bâtiment ou de service à la personne... La proximité avec l'employeur ne facilite pas forcément le dialogue.

Pourquoi irez-vous voter aux élections TPE en 2021 ?

Pour choisir des représentants dans les Commissions Paritaires Régionales Interprofessionnelles et pour désigner des conseillers prud'homaux qui pourront juger les litiges en cas de problème avec mon employeur : licenciement abusif, paiement d'heures supplémentaires, harcèlement...»

Vous avez choisi la CFTC, pourquoi ?

J'ai choisi la CFTC pour ses valeurs humaines, pour la place qu'elle donne à chaque personne, pour le respect de la dignité humaine, pour son goût du dialogue, de la concertation, de l'écoute... J'y ai trouvé une entraide, une collaboration, un esprit ouvert vers le futur. Et également les formations nécessaires à l'évolution de mon engagement dans la défense des salariés.





LA CFTC À LA RÉUNION

Les femmes et les hommes impliqués dans le mouvement CFTC utilisent au mieux les moyens que votre vote leur octroie. Ils vous informent, vous conseillent et vous défendent au sein de la Commission Paritaire Régionale Interprofessionnelle où ils négocient avec les représentants de vos employeurs.

PAR VOTRE VOTE, LA CFTC C'EST AUSSI :



DES SERVICES :

Les administrateurs CFTC dans les organismes de formation professionnelle, ou sociaux tels que la CAF, la CPAM, l'URSSAF, ... constituent un réseau de compétences à votre service.



DES AVANTAGES :

Les adhérents CFTC peuvent compter sur la garantie juridique en cas de litige sérieux avec l'employeur.



DU SOUTIEN :

Les militants CFTC forment un réseau de spécialistes du droit du travail.

LA CFTC, C'EST PRÈS DE CHEZ VOUS, FORCÉMENT !

Contact - CFTC La Réunion

Immeuble Pointe des Jardins
Appt N°1 - 4 rue de l'Artillerie -
97400 Saint-Denis

Tél. (00) (262) 20 22 50 - Fax (00) (262) 41 26 85
cftc-reunion@wanadoo.fr

Site : cftc-reunion.fr